

CONTREPLAQUE PIN MARITIME IGNIFUGE I+/II



- Panneau réalisé à partir de plis croisés en pin maritime
- Légereté et facilité de mise en œuvre du panneau
- Euroclass B-S2-d0
- Fabrication française

Qualité de faces

(selon EN 635-3) : I+ / II

2 faces poncées :

Face I+ : sans nœuds et avec pastilles bois (maxi 7/panneaux)

Face II : avec nœuds sains et pastilles bois. Réparations mastic occasionnelles

ÉPAISSEUR (mm)	NOMBRE DE PLIS	FORMAT 2500 x 1250
15	5	
18	7	
21	7	
30	11	

Certification

Contreplaqué ignifugé Euroclass B-s2, d0 conforme à la norme EN 13501-1

Type de collageRésine phénolique type WBP classe 3
Conforme à la norme EN 314-2**Densité**Environ 580 kg/m³ (+/- 10%)**Formaldéhyde**Classe d'émission E1
Conforme à la norme EN 13986**Tolérances dimensionnelles**Longueur / largeur (mm) ± 3,5 mm
Equerrage 1mm/m**Production et origine des bois**Production d'origine française
Provenance des bois : France**Applications :**

Agencement, décoration, idéal pour l'aménagement et agencement de locaux destinés à recevoir du public. Toutes constructions soumises à une réglementation incendie spécifique.

Face qualité I+



Contreface qualité II



Qualité des faces